

Concours International de Danse Classique de Toulon

Présidente d'Honneur : Karin Averty

Partenaire Officiel : WEAR MOI

Avec le soutien et le parrainage de :

Mairie de Toulon, Conseil Général du Var, Crédit Mutuel, Groupe Electrika.

Nouvelle Maison de la Danse Turin, Teatro Nuovo de la Danza Turin, Ecole Royale du Ballet des Flandres Anvers, Ballet David Campos de Barcelone, Var Coupe

I – JURY

Le jury est composé de personnalités reconnues dans le monde de la danse. Ses décisions sont sans appel.

II - CATEGORIE

DUO

Chorégraphie libre d'1mn 30 à 3 mn 30 sur demi-pointes

- Duo 1 8 à 11 ans
- Duo 2 12 à 14 ans

Chorégraphie libre d'1mn 30 à 3 mn 30 sur pointes

- Duo 3 12 à 14 ans
- Duo 4 à partir de 15 ans

Pas de deux du répertoire

- Duo 5 à partir de 15 ans

GROUPE CLASSIQUE

Chorégraphie libre d'1mn 30 à 3 mn 30 sur demi-pointes

- Groupe 1 8 à 11 ans
- Groupe 2 12 à 14 ans

Chorégraphie libre d'1mn 30 à 3 mn 30 sur pointes

- Groupe 3 12 à 14 ans
- Groupe 4 à partir de 15 ans

GROUPE AUTRE STYLE

Chorégraphie libre d'1mn 30 à 3 mn 30 tout style confondu

- Groupe 1 8 à 11 ans
- Groupe 2 12 à 14 ans
- Groupe 3 à partir de 15 ans

La moyenne des âges du duo ou du groupe définit le niveau dans lequel il doit se présenter.

INDIVIDUEL

Variation libre d'1m.15 à 1m.45 sur demi-pointes

- Espoir 6 - 7 ans
- Ballerina 8 - 9 ans
- Etude 10 - 11 ans
- Moyen 1 12 - 13 ans

Variation libre d'1m.15 à 1m.45 sur pointes

- Moyen 2 12 - 13 ans,
- Avancé 14 - 15 ans,
- Supérieur à partir de 16 ans,

Les variations du répertoire sont interdites pour ces niveaux

Deux variations obligatoires :

1 Variation du Répertoire + une variation libre tout style de danse confondu d' 1mn 15 à 1mn 45 (variation du répertoire exclue)

- Pré-professionnel à partir de 15 ans

Le candidat ayant atteint l'âge limite d'un niveau le jour du concours doit se présenter dans le niveau au dessus. Il est recommandé de ne pas présenter les variations imposées d'autres concours. Les candidats d'une même école sont invités à présenter chacun une variation différente. Dans le cadre de la réglementation sur les droits d'auteur, il est impératif d'obtenir l'autorisation du chorégraphe ou de ses descendants pour présenter des chorégraphies du 20^{ème} siècle. Le non-respect de ces recommandations peut entraîner la disqualification des candidats.

Liste exclusive des Pas de deux et variations du répertoire :

Le lac des Cygnes, la Belle au bois dormant, Casse-Noisette, Don quichotte, Coppélia, La Fille mal Gardée, Esméralda, Diane et Actéon, Le Corsaire, la Bayadère, la Source, Sylvia, Le Carnaval de Venise (Satanilla), Arlequinade, Faust, La Sylphide, Les Sylphides (Chopiniana), Flammes de Paris, Halte de Cavalerie, La fête des fleurs à Genzano, Napoli, Paquita, Le petit cheval bossu. Giselle, Raymonda, Grand pas de quatre, Grand pas classique Auber.

III - SCENE

Scène Plate de 12m50 d'ouverture sur 11m de profondeur. L'entrée et la sortie se font côté cour, sauf pour les variations du répertoire.

V- MUSIQUE

Chaque candidat doit se présenter le jour du concours avec l'accompagnement musical de sa variation. Il peut être enregistré sur CD ou MINI CD.

Le nom, la section, la catégorie et le niveau du candidat doivent figurer sur le support musical. Pour la catégorie individuelle niveau pré-professionnel, prévoir un support musical pour chaque variation. Ne pas oublier de récupérer les enregistrements en fin de concours.

NB : Il est demandé de prévoir un double.

VI - TENUE

Filles : Tunique avec ou sans jupette couleur pastel.

Garçons : Collant Gris et haut blanc.

Costume obligatoire pour les duos, les groupes et pour les catégories individuelles niveau Avancé, Supérieur et pré-professionnel.

VII – INSCRIPTION

Les frais d'inscription sont de 55€ par candidat dans la Catégorie Individuelle, de 25€ par candidat dans la Catégorie Duo et de 18€ par candidat dans la Catégorie Groupe. En cas de désistement, les droits d'inscription resteront acquis aux Amis de la Danse même sur certificat médical. Pour toute inscription anticipée avant le **11 Mars 2012** les droits d'inscription seront de 46€ en Individuel, 18€ en duo et 13€ par membre d'un groupe.

Clôture des inscriptions : le 8 AVRIL 2012 le cachet de la poste faisant foi.

VIII – LES PRIX ET RÉCOMPENSES

Nombreux Prix en espèces

Trophées, Stages, articles de danse, etc....

IX – CONCOURS PUBLIC.

Les Professeurs et les candidats sont invités à entrer gratuitement. Un badge sera remis aux candidats et aux professeurs à leur arrivée pour accéder à la salle.

L'accès à la scène est interdit aux professeurs pendant les épreuves.

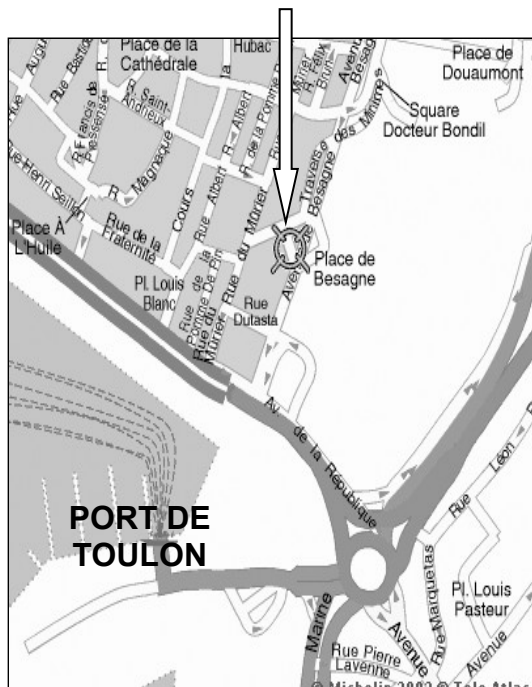
X – NB

Les organisateurs du concours, toute l'équipe ainsi que le personnel du Palais Neptune déclinent toute responsabilité en cas de vol, préjudice quel qu'il soit, envers les candidats, les professeurs ou le public.

Comment se rendre au PALAIS NEPTUNE ?

PALAIS NEPTUNE
Place de Besagne
(Centre Commercial MAYOL)
83 000 TOULON

Le Palais Neptune se situe derrière le port. Il est accessible par le parking du centre commercial Mayol pour ceux qui souhaitent s'y rendre en voiture.



LES AMIS DE LA DANSE

Concours International de Danse de Toulon
c/o Mme PEANO Liliane
1 Rue Latouche Tréville
83000 TOULON

Tél. / Fax.33 (0)4 94 89 28 15/ Port.33(0)6 85 56 18 17

E. mail : liliane.peano@sfr.fr

Site : www.ballet-studio-marius.com

13ème CONCOURS INTERNATIONAL^P DE DANSE CLASSIQUE TOULON



SAMEDI 28 AVRIL 2012
PALAIS NEPTUNE de TOULON

Direction Artistique
Marie-Claude ROUS
Eric DUFRIER

Marraine du Concours
Karin AVERTY

Jumelage avec l'Italie

RENSEIGNEMENTS

INSCRIPTIONS

☎ : 00 33 (0) 4 94 89 28 15

☎ : 00 33 (0) 6 85 56 18 17



Partenaire
WEAR

